

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

---

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 900

présenté par  
M. Son-Forget

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après la dernière occurrence du mot :

« covid-19 »

insérer les mots :

« fourni par un médecin ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.